



## Recomposons ensemble notre école de musique associative !

Madame, Monsieur,

Depuis octobre 2023, l'Ecole de Musique du Saintois s'est engagée dans un Dispositif local d'accompagnement afin de réfléchir sur son organisation et son fonctionnement. L'objectif de cette démarche est de mieux répondre aux besoins et aux souhaits des habitants concernant l'enseignement de la musique et l'animation culturelle au Pays du Saintois.

Dans cet esprit, nous organisons, de février à avril 2024, une consultation auprès des habitantes et habitants sous la forme d'un questionnaire.

En prenant quelques minutes pour y répondre, vous aiderez grandement l'EMS dans son évolution nécessaire. Association remplissant des missions de service public de proximité cette structure culturelle est la vôtre.

Un grand MERCI pour votre participation.

Vous trouverez le questionnaire en flashant ce QR code

ou en suivant ce lien :

<https://forms.gle/jfT7gKFEr1FjCEG59>



Ecole de Musique du Saintois - Haroué  
[musicole.haroue@free.fr](mailto:musicole.haroue@free.fr)  
<https://www.ecoledemusiquedusaintois.com/>